

## **COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 19 NOVEMBRE 2013**

Dans un premier temps, l'équipe a assuré un temps d'accueil pour les nouveaux parents et anciens adhérents en présence des directeurs.

L'occasion d'échanger sur les difficultés actuelles de renouvellement du bureau de l'association et d'aborder le maintien ou non des projets et activités anciennement réalisés.

Après ce bref préambule, l'assemblée générale s'est poursuivie avec les deux directeurs et les adhérents à l'association souhaitant assister à cette nouvelle séance.

Nous avons donc débuté cette assemblée générale du 19 novembre 2013 avec l'assemblée suivante :

Mesdames :

Valérie AMAR (Directrice de l'école maternelle), Clotilde VIGNON (Trésorière), Laurence JARY (Présidente), Gaëlle SION de QUILLAC (Membre du Conseil Administratif), Christel VIDAL (Membre du Conseil Administratif), Elisabeth IDIR (Vice secrétaire), Mélanie LEONE (Membre du Conseil Administratif), Isabelle BERTACCO et Delphine MANDON (Membres actifs)

et

Messieurs :

Hervé RUAT (Directeur de l'école primaire), Jean-Claude CHRETIEN (Vice secrétaire), Christophe BOREL (Vice Président), Olivier LAURANS, Sébastien LEGER et Wandrille TAFFIN (Membres actifs).

Sont excusés :

Laurence BOULLOT (Membre du Conseil Administratif), Stéphanie BILLOT, Mme SIMOUNET, Mme BOURGEADE et M. Richard KATZIN qui souhaitaient être présents à l'Assemblée Générale et s'investir sur des projets mais ont été retenus.

### **DÉROULEMENT DE LA SÉANCE :**

La séance débutera par la présentation, par l'équipe de l'année précédente, de son rapport moral et financier.

Puis par les questions portées à l'ordre du jour à savoir si l'association peut poursuivre des projets sur l'année engagée à l'issue des résultats obtenus à l'élection du nouveau bureau et du conseil administratif et à la suite de l'appel à mobilisation des parents ou bien si au contraire elle se met en veille cette année.

Auquel cas ces projets éventuels seront abordés avec de nouvelles dispositions ou solutions adaptées et adoptées par décision collégiale de l'assemblée.

Pour finir par la nomination du nouveau conseil administratif et bureau.

Enfin la séance sera close par le vote des attributions 2013 et leur répartition.

## 1. Rapport moral et rapport d'activités :

Les différentes animations de la Joséphine de l'année écoulée sont rappelées et détaillées par Laurence JARY.

### · La soirée Cinéma au Saint Denis : mardi 13 novembre 2012 avec projection du film « Astérix et Obélix au service de sa majesté »

La salle était remplie au  $\frac{3}{4}$  ( 170/247 places) avec une affluence plus importante qu'en 2011 ( + 34 places ).

L'annonce du film avait été faite dans les cahiers de liaison dès le lendemain de sa sortie nationale et plus d'une semaine avant les vacances d'automne. Ce qui explique probablement cette forte affluence en anticipant la communication de cet événement sur la communication nationale de celui-ci.

Les familles ont préféré attendre cette soirée plutôt que d'aller voir le film durant les vacances d'automne.

La vente de bonbons a été un vrai succès puisqu'ils ont été intégralement vendus ( 84 sachets ) et elle aurait été encore plus importante si nous n'avions pas souffert de rupture !

Ce type d'organisation sera donc à reproduire mais avec plus de bonbons pour satisfaire tout le monde.

### · L'association à la Fête des lumières du vendredi 7 décembre dans l'école collecte des papiers pour le TELETHON et vente de bonbons

La JOSÉPHINE s'était associée à la Fête des lumières de l'école et au lieu d'accueil parents ( qui proposait vin chaud et chocolat chaud ) pour relayer l'action en faveur du Téléthon initiée par le grand Lyon et Eco folio et suivie sur notre quartier, ainsi que de proposer la vente de bonbons pour les enfants et au profit de l'association.

Parallèlement à l'exposition dans les cours de l'école des créations lumineuses réalisées par les enfants avec leurs enseignants et le partage de ces collations, la collecte de papiers se poursuivait dans la soirée ainsi qu'une vente de bonbons.

Une grande première et un franc succès puisque ce sont 500kg de papier soit presque 1/10 ème de la collecte du 4ème ( 5 500 kg ) qui ont pu être enlevés sur place puis transportés en fin de soirée au point collecte de la mairie.

Certes il ne s'agit que d'une petite participation au chèque global de 25 000 euros reversé à l'AFM ( pour 550 tonnes de papier ) mais tout de même déjà 0.9/1000èmes avec une équipe de 10 personnes et les 600 parents de l'école en 1 soir par rapport à l'échelle de 48 agglomérations...

Avec plus d'anticipation à l'annonce de cette collecte l'évènement pourrait être encore plus conséquent.

De même la vente de bonbons a été elle aussi importante ( une centaine de sachets ) et a contribué au sentiment de joie et de festivité auprès des enfants.

La soirée a donc été ainsi variée, sympathique et conviviale.

## [La Sortie à la patinoire Charlemagne : samedi 9 février 2013](#)

La sortie patinoire a été organisée pour la 3ème année consécutive à Charlemagne et en partenariat avec le bar du Club de Glace Lyonnais pour les prestations goûter et animations.

Cette année, en plus d'une initiation pour les enfants de 7 à 11 ans, il a été proposé une animation pour les plus petits sur la demande de parents adhérents lors de l'assemblée générale 2012.

C'est donc avec une plus forte affluence que l'année précédente ( 1 fois et demi ) que s'est déroulée cette après midi.

En effet 96 parents et enfants se sont déplacés pour cette activité et sans le désistement de 6 personnes nous aurions dépassé les 100 participants.

Cette animation bien qu'appréciée par tous a été jugée très insatisfaisante par sa Présidente Mme JARY. En effet, le bar Club de Glace Lyonnais a fourni une prestation goûter très médiocre et mal organisée et ce malgré un coût global élevé en regard des produits proposés ( sodas bas prix, peu de gâteaux, pas ou peu de bonbons sauf après insistance auprès de la serveuse )

Pour rappel cette prestation s'élevait à 445 euros ( 4,5 par personne ) pour le goûter et la prestation glace en plus des locations de patins réglés à la patinoire de la Ville de Lyon.

L'initiation glace a par contre été jugée sympathique et indispensable aux enfants qui sont pour la plupart débutants.

Cependant malgré toute notre vigilance, le prêt de casques et précautions mentionnés sur le bulletin d'information, une ou deux personnes sont arrivées sans protections pour la glace et une maman s'est blessée pratiquement à l'arrêt en fin d'après midi.

Aussi malgré l'engouement que suscite cet événement celui ci ne pourra plus être organisé avec l'unique et seul prestataire de la patinoire Charlemagne : le bar de Glace Lyonnais

Il est donc probable que le projet patinoire sera abandonné pour l'année prochaine si nous ne trouvons aucune autre solution ou suggestion d'organisation avec cette patinoire ou pour la patinoire de Barabbas.

## [Le Vide Grenier de la place Tabareau : samedi 1er juin](#)

Paradoxalement si les réservations pour le vide grenier de la place Tabareau ont été légèrement plus faibles que l'année passée ( 61 emplacements contre 72 en 2012 ), l'affluence globale a été plus importante malgré une météo capricieuse.

La date ayant été choisie pour coïncider en même temps que le grand vide grenier du boulevard de la Croix Rousse et l'affichage ayant été réalisé le matin même, les visiteurs furent nombreux.

Cette année sur proposition de Christel VIDAL les objets collectés à l'école auprès des parents ont été vendus au profit de l'association tout au long de la journée.

La buvette avec tonnelle, croissant/café, sandwiches frais, boissons, a été extrêmement appréciée et participe pour moitié aux bénéfices de cette journée. Ce qui est une grande première pour cet événement.

En effet en 2011 et 2012 les gains ne s'élevaient qu'à une vingtaine d'euros et sont 10 fois plus élevés cette année grâce à une équipe très motivée depuis 6h00 et performante tout au long de la journée.

A noter que la vente des objets donnés par les parents de l'école au profit de l'association a participé également à susciter une animation supplémentaire sympathique et drôle à côté de la buvette, générant un petit gain supplémentaire ( environ 10% du gain net global ).

## · La Fête de l'école : vendredi 28 juin 2013

Comme chaque année l'affluence a été importante.

### Quelques éléments positifs nous ont été rapportés :

- Visuels de communication cahiers et affiches remarquables.
- Nouvelle organisation remarquable et appréciée ( points de caisses différents, entrées séparées pour la fluidité, système des cartes de monnayage, pré réservation des passeports, présentation remarquable et appréciée en buvette ( tabliers et gants)).
- Immense succès de la barbe à papa.
- Renouvellement et variété de choix des jeux remarquable.
- Succès du choix du prestataire qui a des Ludes ( jeux solides, simples, grands et ludiques).

### Mais également de nombreux aspects négatifs :

- Trop d'attente aux frites cette année toutefois principalement du aux problèmes de compteur électrique défectueux.
- Hot dog mauvais ( en partie du au fait que nous devons suppléer au manque de frites en écourtant leur cuisson).
- Manque de variété de choix aux stands salés comme sucrés.
- Agglutination des parents aux tables de service contribuant à générer stress et exaspération.
- Rupture prématurée de bonbons.
- Glaces en excès.
- Manque d'aide au stand restauration.
- Difficulté à toucher des parents pour venir nous aider.
- Pas d'aide ou presque pas d'aide des parents aux stands des jeux des classes malgré l'information dans les cahiers de liaison.
- Tirage Tombola inaudible.

### Les solutions matérielles sont évidentes et découlent des points précédents:

- Retour des boissons au verre.
- Suppression des glaces aux 2/3.
- Investissement dans une grosse machine à hot dog.
- Retour des réalisations de cakes salés et sucrés par les parents pour proposer des solutions économiques et simples pour palier aux éventuelles ruptures.
- Ajout supplémentaire d'une machine à gaufre ou à barbe à papa.
- Proposer plus de bonbons variés.
- Anticiper la diffusion des billets de tombola.
- Réaliser "maison" des billets de tombola.
- Economiser la prestation livraison et retour des jeux en l'assurant.
- Séparer les stands sucrés, salés et boissons.

A noter que ceci ne pourra se réaliser que si de nouveaux membres et parents s'investissent lors de cette journée pour contribuer à améliorer ces différents aspects évoqués.

## 2 . Rapport financier

Clotilde VIGNON présente le rapport financier de l'année 2012-2013

Elle signale que la trésorerie est fortement négative et que cela provient principalement d'un surcoût de fonctionnement de l'association.

Par rapport à l'année passée un écart de 1800 euros est à noter.

L'association a investi effectivement sur des nouveaux supports et produits pour la kermesse et a aussi fait appel à des sous traitants pour pallier à la difficulté de réaliser gratuitement de nombreux services jusqu'alors créés par des bénévoles.

Comme la livraison/location/ animation des jeux ( 410 euros ) , la réalisation des billets tombola (200 euros) jusqu'alors réalisés gratuitement par des parents bénévoles.

Elle a en outre investi dans des nouveaux supports pour simplifier et éviter la manipulation d'argent pendant la fête avec la réalisation des tickets alimentaires ( 250 euros ) et de nombreux autres achats de fonctionnement pour fournir un service de qualité et un certain confort à ses bénévoles comme des tabliers, un tapis antiglisse au poste frites, des plots de signalisation pour les stands afin de suppléer aux barrières de sécurité systématiquement refusées et la location d'une machine barbe à papa pour la première fois ( à hauteur de 715 euros).

Enfin, les adhésions accusent une baisse conséquente en montant de collecte, principalement car le coût d'adhésion a été diminué de 40% par rapport à l'année précédente .Si bien que même si le nombre d'adhérents est toutefois sensiblement le même on accuse une différence de 368 euros par rapport à l'année passée.

Par contre toutes les activités présentent un résultat globalement positif :

- le cinéma annonce un bénéfice 2 fois supérieur à l'année passée ( 164 euros 10 grâce à la vente de bonbons pour les 3/5 ème)
- La patinoire fait un léger déficit mais finalement négligeable ( - 17 euros 50 ) malgré une affluence 2 fois plus importante que l'année passée.
- Le vide grenier fait un bénéfice de 50% supérieur à 2012 essentiellement dû à l'investissement dans la buvette d'une équipe très réactive.
- Le 7 décembre un bénéfice de + 72 euros
- La kermesse présente un bénéfice brut global très légèrement inférieur à l'année précédente mais conforme à 2011. Par contre avec des surcoûts très élevés si l'on intègre les coûts sous traitants liés à l'organisation de cet événement.

Enfin Mme VIGNON signale que conformément aux engagements de l'assemblée générale du 24/10/2012, deux comptes ont été clos pour tout centraliser à la Banque Populaire.

Un livret A de la Caisse d'Epargne " Des amis du groupe jacquard" ( ouvert avant 2008) transféré et un compte CCP pratiquement vide clôturé car il générerait des frais de gestion inutiles.

L'ensemble des actifs de l'association sont positifs ( 6503 euros 73 ).

Les comptes ont été approuvés à l'unanimité.

### **3. Questions à l'ordre du jour – Votes et Projets 2013-2014**

Un petit bilan sur l'appel à mobilisation lancé dans les cahiers de liaison s'impose avant de poursuivre sur la question des votes quant à l'orientation à donner à l'association cette année.

Au soir de cette assemblée, l'association a reçu réponse pour 12 adhésions simples, 7 adhésions pour être membres actifs pour des activités, 10 renouvellements et 3 nouveaux adhérents présents au soir de l'AG.

Sur ces 32 membres potentiels personne ne se propose au bureau pour le poste de secrétaire, vice trésorier, vice secrétaire ou vice président.

L'assemblée présente a donc à trancher sur la décision de poursuivre ou non tout ou partie des activités de l'association cette année avec l'engagement de rembourser aux adhérents non investis au bureau et conseil administratif leurs adhésions faute d'activités engagées.

3 votes ont donc été proposés : - vote 1 : année blanche  
- vote 2 : pas de kermesse mais les activités maintenues  
- vote 3 : toutes les activités et la kermesse maintenues

Sur 9 personnes habilitées à voter 6 voix ont été données au vote 1  
3 voix au vote 2 et aucune au vote 3

En conséquence : L'ASSOCIATION N'ORGANISERA DONC AUCUNE ACTIVITÉ CETTE ANNÉE

Toutefois La Kermesse est maintenue sur volonté des Directeurs et elle sera organisée en totalité par l'école

Par contre nous mettrons à disposition les moyens matériels de l'association.

### **4. Nomination du nouveau bureau et conseil administratif**

Suite à la décision de mettre en veille l'association, le nouveau bureau est constitué comme suit :

Présidente : Laurence JARY  
Trésorière : Clotilde VIGNON  
Secrétaire : Christel VIDAL

La constitution du Bureau est approuvée à l'unanimité.

Le conseil se voit renouvelé par 4 nouveaux parents:

Isabelle BERTACCO, Delphine MANDON, Sébastien LEGER , Wandrille TAFFIN .

Egalement suivi par 3 anciens membres : Laurence BOULLOT, Mélanie LEONE et Jean-Claude CHRETIEN.

## 5 . Attributions des subventions aux Ecoles :

Comme expliqué précédemment, si les bénéfices bruts globaux de la kermesse étaient sensiblement les mêmes que l'année passée, des surcoûts liés à son organisation ont toutefois été assez conséquents.

Si bien que, après concertation, l'association ayant des réserves de solvabilité et agissant au bénéfice des projets pour l'école, elle fait le choix de réaffecter environ 800 euros aux bénéfices nets de la kermesse (coûts de la sous-traitance à l'organisation des jeux et de la tombola).

Cela permet ainsi d'affecter aux écoles une attribution à peu près similaire aux bénéfices de kermesse de l'année précédente à savoir 4900 euros cette année contre 5200 euros l'année passée.

Les Directeurs nous précisent que cette dotation sera répartie entre les 23 classes :

1700 euros pour les 8 classes de maternelle

3200 euros pour les 15 classes d'élémentaire.

Plus aucune question n'étant posée, l'assemblée générale se termine à 21h00 avec le partage d'un buffet automnal collectif.

La Présidente : Laurence JARY

La Secrétaire : Christel VIDAL